

Lettre de Claude Elsen à Jean Paulhan, 1955-09-09

Auteur : Elsen, Claude (1913-1975)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Elsen, Claude (1913-1975), Lettre de Claude Elsen à Jean Paulhan, 1955-09-09, 1955-09-09.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13954>

Copier

Information sur la lettre

Date 1955-09-09

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025



vendredi 9-9

[1955]

Mon cher Jesn,

Vous êtes gentil. Je sais qu'il n'y a guère d'espoir de "raccrocher" les choses du côté Amiot-Dumont. Mais si Dominique ou (et) vous-même aviez l'occasion de parler à Roditi, ce que je vous serais reconnaissant de lui dire c'est

1° que je suis extrêmement étonné de la manière dont on m'a "remercié" (comme on dit) : j'en ai été avisé de vive-voix, le 29 août; on m'a informé que la mesure prenait effet immédiatement, sans préavis ni dédommagement d'aucune sorte (alors que j'avais été engagé, par écrit, dans les règles, en février 54); j'ai écrit à Jean Dumont pour lui demander de me faire savoir la chose "officiellement", par écrit, en m'indiquant les délais et les conditions de ce renvoi - et n'ai reçu, à ce jour, aucune réponse à ma lettre. Tout cela est, tout de même, un peu cavalier...

2° que ledit Roditi pourrait peut-être me faire avoir, sinon un travail régulier, du moins des travaux occasionnels, et en particulier des traductions. Je connais sa gentillesse et son élégance, et je suis sûr qu'il le ferait.

A part cela, je ne suis nulle part et ne sais pas où je vais. Impossible de se faire payer à DIMANCHE-MATIN. Les possibilités semblent de plus en plus minces dans l'édition. Bref, les choses ne se présentent pas très bien...

+++

Désolé de savoir que vous êtes, vous aussi, aux prises avec des difficultés du même genre. Il n'y a donc pas moyen d'être un peu tranquille?...

+++

Très étonné, enfin, de n'avoir aucune nouvelle des Pilotas depuis mai ou juin, bien que j'aie, entre temps et il y a huit jours encore, écrit plusieurs fois. Que se passe-t-il?

+++

Que puis-je dire à Julien Segnaire, qui me demande quand paraîtra dans la nrf la note sur ses Dieux du sang?

+++

Moucky me dit de vous suggérer de venir nous dire bonjour, un de ces après-midis vers 6 heures, avec Dominique (en voiture, ce n'est pas le diable) - en nous prévenant, si possible, pour être sûr que nous sommes là. Nous y sommes souvent, sauf le mardi. Nous vous montrerons nos peintures buzancéennes...

Bien affectueusement

Claude

PS - Je viens de lire DU PUR AMOUR, de Jouhandeau

vous serez reconnaissant de lui dire d'arrêter ou (et) vous-même d'arrêter l'annonce de parler à Hôpital, ce que je ne "recocher" les choses de l'Amor-Dumont. Mais si Dominique vous écrit, je suis sûr qu'il n'y a guère d'espérance.

A ma lecture. Tout cela est tout de même un peu cavalier... conditions de ce travail - et m'a été reproché à ce jour, aucune réponse chose "officiellement", par écrit, en m'indiquant les délais et la j'ai écrit à Jean Dumont pour lui demander de me faire savoir si j'avais été engagé, par écrit, dans une régies, en février 90); d'autre part, sans avoir ni débattus ni échangés d'avis (si ce n'est que lors du 29 août; on m'a informé que le ministre prenait effet l'année 1991, on m'a "remarqué" (comme on dit) : j'en ai été avisé de vive voix on ne s'est pas entendus sur la manière de la manière

2° que l'edit Rodot pourrait être en fait avant
même un travail régulier, du moins des travaux occasionnels, et en
particulier des traductions. Je connais un gentilhomme et son fils
pauvre, et je suis sûr qu'il le fera.

À part cela, je ne suis ni plus et ne suis pas de la veine, impossible de se faire payer à UTMANTON-MATIN. Les possibilités semblent de plus en plus minces dans l'édition. Bref, les choses ne se passent pas très bien...

...à l'ère du peu d'émulation...

Il faut donc, pour que l'œuvre soit lue, qu'elle soit lue. C'est la condition première de son succès. C'est la condition première de son existence. C'est la condition première de son avenir. C'est la condition première de son destin. C'est la condition première de son salut. C'est la condition première de son bonheur. C'est la condition première de son gloire. C'est la condition première de son immortalité. C'est la condition première de son éternité. C'est la condition première de son salut. C'est la condition première de son bonheur. C'est la condition première de son gloire. C'est la condition première de son immortalité. C'est la condition première de son éternité.

Das wurde als eine der besten Bekanntschaften, die wir gemacht haben, ist mir in der Tat ein Gewinn.

1 av. de
on file 5-B

18. *Staphylococcus aureus*

[Faint, illegible text at the bottom of the page]

M. Claude Elsen
1 av. de Camoëns
(10)

Cher Claude
Je disais H cela à Roditi. Oui, ce
sont de drôles de manières. Mais
Genet va les voir et ces imbéciles
lui donnent 300.000 d'avance
sur un ms qu'ils n'auront
jamais.

ⁿ souliers n nous
des Pilotaz, ^{us} aussi.